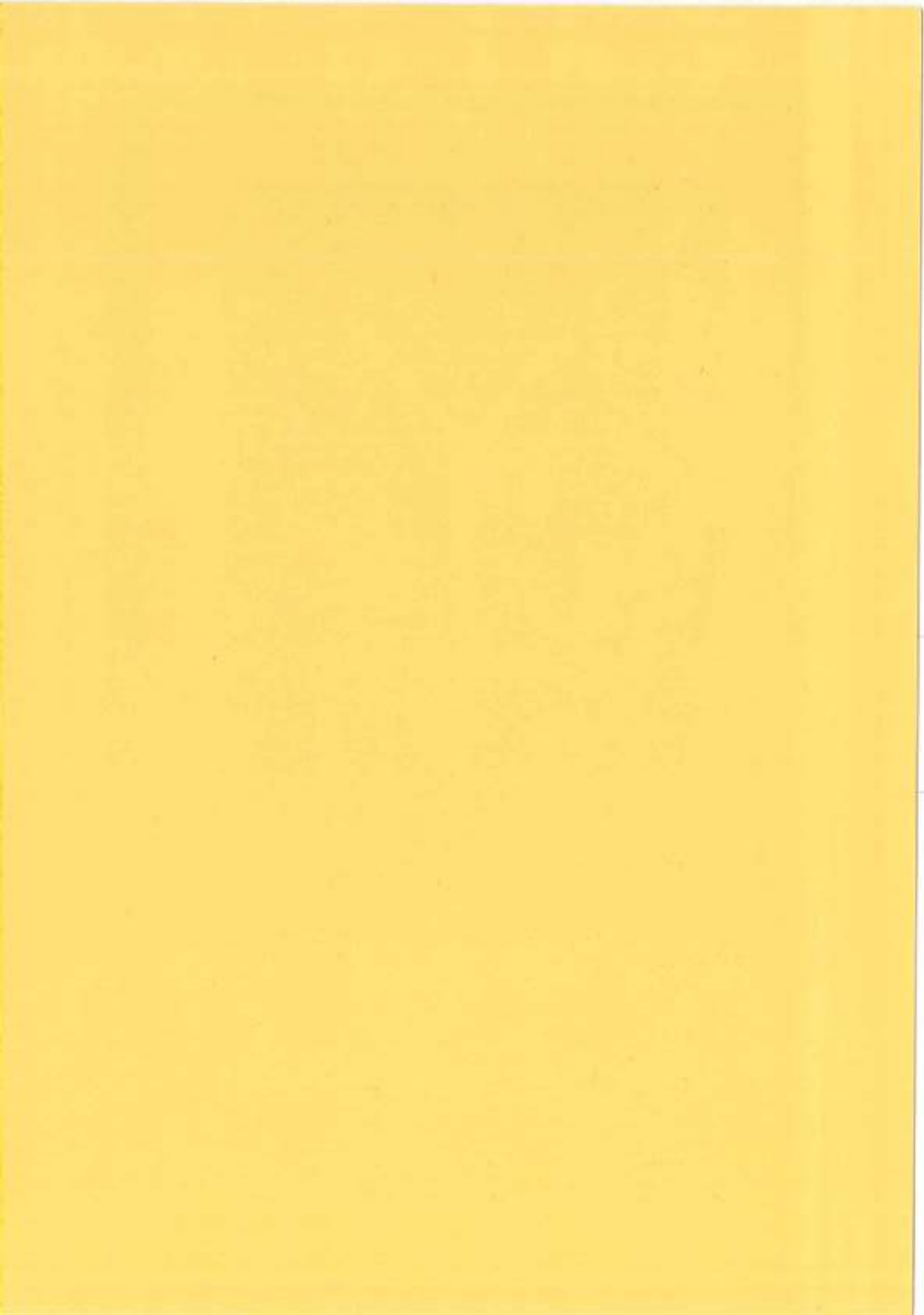


DOMSURE



BULLETIN
MUNICIPAL



AVANT-PROPOS

Enfin il arrive notre Bulletin Municipal n° 2 ; pardonnez-nous de n'avoir pu vous le présenter en 1983 ; ce retard dû à certaines difficultés techniques tient également au fait que la mise en place de la nouvelle équipe municipale issue des élections de mars dernier ne nous a pas permis de prendre en temps voulu toutes les dispositions nécessaires pour sa rédaction. Mais selon le proverbe "tout arrive à point chez qui sait attendre".

Ce bulletin n° 2, comme vous pourrez le constater, n'a pas l'ampleur de son précédent, les rétrospectives et autres statistiques qui y figuraient n'ayant pas à être répétées.

Cependant, vous y lirez le compte-rendu de notre action municipale en 1982 et 1983, ainsi que les actions projetées pour 1984 et consignes sur le Budget primitif 1984.

Vous y trouverez également le résumé de l'activité des différentes Sociétés et Associations qui animent notre commune ; chacune d'elles il faut le souligner, fait preuve de dynamisme et d'initiative ; leurs responsables méritent tous nos compliments pour leur inlassable dévouement.

Pour vous faire oublier la rigidité des formules et des chiffres de certains de nos textes, nous avons tenu à insérer comme précédemment, quelques écrits qui ne manqueront pas, à la fois, de vous intéresser et de vous distraire ; merci à leurs auteurs, comme sont remerciés avec la même sincérité, toutes celles et tous ceux qui nous ont permis, grâce à leur active collaboration, de pouvoir vous présenter ce nouveau Bulletin.

Le Maire,

Paul MICHEL

avec le Conseil Municipal et le
Bureau d'Aide Sociale.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPALISSU DES ELECTIONS DU 6 MARS 1984

MICHEL Paul	Maire		
BILLET Paul	Premier Adjoint		
DEIAY André	deuxième Adjoint		
MICHON André	Conseiller	PAUGET Daniel	Conseiller
ROBIN Bernard	"	GIRARD Antoine	"
JOLY Sylvain	"	Mme PACOREL Maryse	"
PIRAT Michel	"	Mme BEISSON Ch.	"

COMPOSITION DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Président : Le Maire

Membres : Annie GIRARD

Henry REVELUT

Jean DESBORDES

Marcelle BURTIN

DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU BUREAU D'AIDE SOCIALE

André DEIAY

Bernard ROBIN

Maryse PACOREL

Christiane BEISSON

LES SERVICES MUNICIPAUX

Mme Suzanne MALIN	secrétaire de Mairie
Mr Sylvain JOLY	fontainier
Mr Rémy VACLE	garde-champêtre
Mr Jean VENET	agent de voirie
Mme Brigitte BILLET	aide maternelle
Mme Marcelle REVELUT	entretien Mairie-Ecole
Mme Odette VACLE	entretien Place publique

JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE. Tél. 51.22.25

Lundi après-midi de 14 h à 18 h

Mardi après-midi de 14 h à 18 h

Vendredi après-midi de 14 h à 18 h

Samedi matin de 9 h à 12 h

PROTECTION INCENDIE

Centre de Secours de COLIGNY

tél. 30.10.97 ou 30.11.29

ECOLE COMMUNALE

TEL. 51.26.70

ACTIVITES NOUVELLES DANS LA COMMUNE -

Une poterie artisanale a été créée en 1983 par Monsieur Philippe LEGER, au hameau de Choudet. Nous souhaitons à ce dernier la bienvenue à DOMSIRE, et une complète réussite pour son Entreprise.

COMPOSITION DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALESprésidées par le Maire

AIDE SOCIALE : André DELAY
Bernard ROBIN

Mme Maryse PACOREL
Mme Christiane BEISSON

COMMISSION FINANCES : Paul BILLET Bernard ROBIN Maryse PACOREL
André DELAY Michel PIRAT

COMMISSION CHEMINS : Paul BILLET André MICHON Michel PIRAT
Sylvain JOLY Antoine GIRARD

COMMISSION DES TRAVAUX : Bernard ROBIN André MICHON Daniel PAUGET
Sylvain JOLY Michel PIRAT

COMMISSION FORET COMMUNALE : Paul BILLET Antoine GIRARD
André MICHON Mme Christiane BEISSON

COMMISSION DES SPORTS : André DELAY Daniel PAUGET
Sylvain JOLY Michel PIRAT

COMMISSION SCOLAIRE : Mme Maryse PACOREL
Mme Christiane BEISSON

SYNDICAT INTERCOMMUNAL VOIRIE : Paul BILLET
André DELAY

SYNDICAT D'ELECTRICITE : Daniel PAUGET
Bernard ROBIN

COMMISSION ENTRETIEN DU SOLNAN : Bernard ROBIN André MICHON
Michel PIRAT Antoine GIRARD
Daniel PAUGET

REVISION LISTE ELECTORALE POLITIQUE : André DELAY André MICHON
Maryse PACOREL Sylvain JOLY
Armand MICHEL Jean DESBORDE

REVISION LISTE BAILLEURS AGRICOLE : Bernard ROBIN Michel PIRAT
Antoine GIRARD

DELEGUE A LA CANTINE SCOLAIRE : André DELAY

DELEGUES AU SIVOM : André DELAY
Antoine GIRARD

DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

DIRECTION DES
SERVICES FISCAUX

département
de l'AIN

COMMISSAIRES TITULAIRES

M. BILLET Paul, agric. Parizonnes
M. DELAY André, anc. commerçant
Grange Viry
M. ROBIN Bernard, agric. Richardière
M. MICHEL Léon, agric. Montoux
M. RIONDY Alfred, agric. Mailly
M. JAILLET René, agric. ST Amour

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

M. MICHEL Armand, agric. Le
Villard
Mme PACOREL Maryse, comptable
Rivet
M. PIRAT Michel, agriculteur
Le Bourg
M. FENIET Daniel, agriculteur
Mirroton
M. MICHON André, agriculteur
Grosset
M. PAUGET Roger, agriculteur
Beaupont.

ACTIVITES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1982 - 1983TRAVAUX DE VOIRIE :

- (1982) Renforcement total : chemin de Grosset
 Goudronnage : chemin de la Richardière
 chemin des Parizonnes
 chemin du Nigua
 chemin de Rivet
 chemin d'Asnières
 chemin de Leschaux
 chemin de Marmency
 chemin de Charangeat
 ainsi que les dessertes du Villard
- (1983) Elargissement du V. C. dit du Miroton à la ferme Feniet
 V. C. de Daniel CHANED - chemin n° 1 de Grosset
 goudronnage
 V. C. de VENET Jean

TRAVAUX DIVERS

- 82/83 + Création de points d'eau pour Service Incendie
 + Installations de stores aux fenêtres de la
 Cantine scolaire
 + Réfection des peintures à la cantine scolaire, et
 travaux d'insonorisation. Achat d'une cuisinière
 + Aménagement d'une salle d'eau au logement Lovey.
 + Installation de signaux de ralentissement au bourg
 pour la sécurité des enfants de l'Ecole.
 + Réfection de la Croix de Mission au cimetière.

AMENAGEMENT TERRAIN DE SPORTS :

L'étude des travaux et plans ont été confiés à Monsieur PETIT, géomètre à ST AMOUR, et Monsieur BRISE, architecte à DOMMARTIN/CUISEAUX.

A la suite des appels d'offres, ont été retenues pour la réalisation des travaux, les Entreprises suivantes :

VESTIAIRES :

Maconnerie : PAUGET Daniel
Charpente : PAUGET Daniel
Electricité : MOREL Guy, Beaupont
Sanitaire : THEVENON Jacky, Coligny
Menuiserie : GENETET, Varenne St Sauveur
Engazonnement : JAN, St Didier d'Aussiat
Lisses : Entreprise Bouvard

TERRASSEMENT ET DRANAGE :

Bouilloux Christian

ECLAIRAGE DU TERRAIN :

Entreprise Piquet

FINANCEMENT DES TRAVAUX :

Sur le prochain bulletin, un état détaillé du coût de l'opération et de son financement sera présenté.

ACTIVITES DU BUREAU D'AIDE SOCIALE

OPERATION BRIOCHES : Avec le concours de la Municipalité, et la participation des jeunes bénévoles, la collecte "brioches de l'amitié" du 26 mars, a produit un bénéfice net de 1 675 F ; cette somme a été reversée à l'A. D. A. P. E. I. de l'Ain.

REPAS DES ANCIENS : Le samedi 3 juillet, les Anciens de la commune se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un repas amical, entourés des membres du C. M. et du B. A. S.

COLIS DE NOEL : A l'occasion des fêtes de fin d'année, 42 colis de friandises ont été distribués aux personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi qu'aux jeunes appelés sous les drapeaux.
Parmi nos anciens, 9 sont en Maison de retraite à St Amour et à Coligny.

1. The purpose of this document is to provide information regarding the security of the system.

2. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

3. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

4. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

5. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

6. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

7. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

8. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

9. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

10. The information contained herein is for the use of the personnel only and should not be disclosed to the public.

BUDGET PRIMITIF 1983 + SUPPLEMENTAIREDEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Denrées et fournitures	85 283
- Frais de personnel	268 000
- Impôts et taxes	8 500
- Travaux et services extérieurs	156 200
- Participations et contingents	135 661
- Allocations et subventions	11 244
- Frais de gestion générale	43 000
- Frais financiers	90 666
- Charges antérieures	-----
- Prélèvement pour dépenses d'investissements	<u>116 033</u>
	914 587

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- Produit de l'Exploitation (vente de l'eau)	110 600
- Produit domaniaux	43 520
- Produits financiers	-----
- Recouvrements et subventions	22 000
- Dotation globale de fonctionnement	252 134
- Impôts indirects	19 590
- Contributions directes	359 106
- Produits antérieurs	<u>107 637</u>
	914 587

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- Acquisition de Terrains	71 079
- Travaux de Bâtiments	728 113
- Remboursement d'Emprunts	101 257
- Syndicat des Chemins	<u>90 000</u>
	990 449

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

- Excédent reporté	78 837
- Subventions diverses	259 140
- Attribution d'Etat D.G.E. + T.V.A.	89 800
- Prélèvement s/Recettes de fonctionnement	116 033
- Produit des Emprunts	400 000
- Aliénation de biens - Recouvrement	<u>46 639</u>
	990 449

 Pour mémoire : Subventions aux Sociétés Inter-communales : DOMSURE -
 BEAUFONT

U.S.D.B.	1 300 F	Club de Basket	1 000 F
cant.scolaire	1 000 F	Ass. familiales	750 F

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX 1983

188 abonnés

DEPENSES :

Annuités d'Emprunts	46 713,25
Entretien et réparations	12 600,00
Charges administratives	7 200,00
Dépenses imprévues	345,31
Salaires et charges sociales	27 000,00
Electricité : Villeneuve (	25 000,00
Le Villard (	
Amortissement des investissements	12 703,03
Report de perte d'Exploitation s/82	<u>6 691,14</u>
	138 252,73

RECETTES :

Produit de la vente de l'Eau	124 300,00
Subvention départementale	<u>13 952,73</u>
	138 252,73

LA VIE SPORTIVEUNION SPORTIVE. DOMSURE - BEAUPONT

I Structures : Président : M. DELAY André
 secrétaire : M. BRISET Daniel
 Trésorier : M. PACOREL Henri
 Nombre de licenciés en 1982-1983 : 85
 Nombre de licenciés en 1983-1984 : 111 répartis en 8 équipes
 Assemblée générale : le 4 juin 1983

II PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN 1983 :

19 février : concours de belote
 28 et 29 mai : tournoi de sixte
 28 août : tournoi de onze

III RESULTATS ET CLASSEMENT POUR L'ANNEE 1983-1984 au 20 janvier.

Débutants (à partir de 6 ans) rencontres sous forme de plateaux sportifs : pas de classement. Cependant sur 14 matchs : 13 victoires, 1 match nul.

Poussins : (3e série) 6 matchs, 6 victoires 1er

Pupilles : (3e série) 6 matchs, 6 victoires 1er

Minimes : (2e série) 5 matchs, 5 victoires 1er

Cadets : (2e série) 5 matchs, 2 victoires, 1 match nul, 2 défaites, 4e

Equipes "seniors" 3 : (3e série), 2 victoires, 6 défaites 7e

Equipe "seniors" 2 : (2e série), 2 victoires, 4 matchs nuls, 4 défaites 8e.

Equipe "seniors" 1 : (2e division de district) 6 victoires, 1 match nul 3 défaites, 3e.

CLUB DE BASKET BEAUPONT - DOMSURE, SAISON 1983-1984

- Licences : 4 filles de Domsure 16 filles de Beaupont
- 2 Equipes : 8 benjamines 12 poussins
 engagées en Championnat de l'Ain
- Composition du Bureau : Présidente : Mme FUVILLAND Georgette
 V.présidente : Mr BOEUF Daniel
 Mme MONINOT Mireille
 Secrétaire : Mme GAILLARD Nicole
 Trésorier : Mr JANODET Daniel
 Assesseurs : les autres parents des joueuses.

- Manifestations organisées en 1984 :

- Conférence : "Le GROENLAND" le 10 mars 1984

- Entraîneurs :

- GUYON François (Nane)
- BOUILLOUX Mireille (Beaupont)

LA VIE SCOLAIRE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE. L'effectif scolaire pour l'année 1982-83
était de 102 élèves

REPARTITION.

<u>DOMSURE</u> : classe enfantine : : 31 inscrits	Domsure : 20
	Beaupont : 11
classe en CM 1- CM 2 : 31 inscrits	Domsure : 17
	Beaupont : 14

BEAUPONT : classe CP - CE 1 - CE 2 : 40 inscrits

Domsure : 14
Beaupont : 26

CHARGES AFFERENTES AU REGROUPEMENT :

TOTAL DES DEPENSES : 64 752 F, soit par élève inscrit 634,82 F.

Comprenant l'ensemble des fournitures, salaire versé à l'Aide maternelle, charges sociales, frais administratifs, sont répartis entre les deux communes au prorata du nombre d'élèves.

pour DOMSURE	: 38 780 F
--------------	------------

pour BEAUPONT	: 25 972 F
---------------	------------

NOTA : Les transports scolaires sont pris en charge par chaque commune en ce qui concerne la navette DOMSURE-BEAUPONT, ainsi que les déplacements pour activités sportives.

C. E. S. de ST AMOUR.

Participation 1983 aux frais de fonctionnement.

La Commune a versé par élève : $368 \text{ F} \times 12 = 4\,416 \text{ F}$

C. E. S. de COLIGNY.

Participation de la commune pour 1983 aux frais de fonctionnement

par élève : $420 \text{ F} \times 8 = 3\,360 \text{ F}$

CANTINE SCOLAIRE.

RESTAURANT SCOLAIRE. Sa gestion, assurée par des personnes bénévoles, est autonome.

Ses ressources proviennent des repas fixés à 11,50 F. à la rentrée scolaire, d'une aide de la Municipalité et de divers dons.

La scolarité des maternelles n'étant pas obligatoire, entraîne une irrégularité des présences, ce qui explique le prix du repas qui peut paraître élevé. Il faut néanmoins souligner que ce prix a été calculé au plus juste afin d'assurer la qualité des repas et d'équilibrer le budget.

Le taux de fréquentation est élevé puisque sur un effectif de 62 élèves, dont 31 maternelles, 58 d'entre eux profitent des talents de Mme REVELUT.

La réfection de la salle et l'achat du gros matériel ont été pris en charge par la commune ; toutefois, l'achat de la vaisselle est supporté par la cantine.

SOU DES ECOLES.

Le bureau se compose de 9 membres.

Présidente : Mme BOUTILLOUX Josette

Secrétaire Trésorier : Mr COMTET Georges

Le sou des Ecoles organise chaque année un concours de belote en novembre, une soirée film documentaire (désert du Kalahari) en décembre, et une soirée "Poule au riz" en avril.

Le succès de ces manifestations permet de faire profiter aux enfants des activités éducatives suivantes :

2 février : le sortie de ski

16 mars : 2e sortie de ski

Courant mai et juin : une demi-journée par semaine kayak à l'étang de la Grange du Pin et une descente rivière sur le Sevron.

- Quelques séances piscine à St Amour

Juin : Voyage scolaire "Aux Avenières". Pour les C.P.
CE 1 et CE 2.

Début juillet : voyage scolaire en Alsace de 2 jours
pour les CM 1 et CM 2.

En décembre : séance cinéma à Bourg (Blanche Neige) pour
la classe enfantine, CP et CE 1.

CALENDRIER DES PETES DOMSURE 1984du 1er février 1984 au 31 janvier 85

Sortie de Neige des Ecoles	18 mars 1984
Concours de belote de l'U.S.D.B.	18 février 1984
Club du 3ème Age - Poule au Pot	4 mars 1984
Sou des Ecoles - Soirée Poule au riz	14 avril 1984
Fête patronale	5 mai 1984
Course cyclyste	6 mai 1984
Voyage des Anciens combattants	29/30 juin/1er juillet 1984
Repas des Anciens	30 juin 1984
Bal des Couples	7 juillet 1984
Course pédestre	8 juillet 1984
Kermesse interparoissiale à BEAUPONT	22 juillet 1984
Journée du vélo	9 septembre 1984
Couscous des Donneurs de Sang	14 octobre 1984
Banquet des Anciens combattants à PIRAJOUX	11 novembre 1984
Concours de Belote des Ecoles	17 novembre 1984
Soirée Cinéma Sou des Ecoles à BEAUPONT	14 décembre 1984

LA VIE ASSOCIATIVEASSOCIATION FAMILIALE DOMSURE - BEAUPONT.

Présidente : Mme ROBIN Denise.

L'Association familiale rurale a été créée en avril 1983, suite à une enquête effectuée auprès des familles des deux communes. Cette Association a pour but de mettre en place des activités culturelles et de loisirs, s'adressant aux enfants et aux adultes. Actuellement l'Association familiale DOMSURE-BEAUFONT propose les activités suivantes :

- Danse contemporaine, qui s'adresse aux enfants et aux jeunes de 7 à 14 ans. Cette activité regroupe 25 jeunes et a lieu tous les mercredis après-midi à BEAUFONT ;
- gymnastique adultes, à laquelle participent 30 personnes et qui a lieu à DOMSURE le mercredi soir ;
- couture : 21 personnes s'initient ou se perfectionnent à cette activité par une série de 12 cours qui ont lieu en deux groupes sur les communes de BEAUFONT et DOMSURE.

COMITE DES PETES.

La fête patronale du 1er dimanche de mai a connu son succès habituel avec le 20e prix cycliste de la Municipalité. 99 coureurs de 2e et 3e catégorie ont pris le départ pour une épreuve de 105 kms, dotée du challenge TONY Michel.

XXXXXXXXXXXXX

La course pédestre du 10 juillet a réuni 45 engagés répartis par catégorie. Juniors : 17 ; seniors et vétérans : 28. Un parcours de 7 kms 380 en 26'22" pour le vainqueur de l'épreuve seniors.

Bonne réussite pour cette première manifestation.

COMITE DE FLEURISSEMENT.

Les fleurs sont le sourire de l'abord de notre village

Félicitations à notre petite équipe de bénévoles qui, sous la responsabilité de Mme DERAY, s'ingénie à embellir et à rendre DOMSURE toujours plus accueillant.

Pour l'année 1983, notre Commune a reçu le 6ème prix départemental.

SOCIETE DE CHASSE DE DOMSURE.

[illegible]

Destruction des prédateurs : En lère catégorie (renards, fouines) : 16
plus 4 battues aux oiseaux nuisibles en
mai.

Repeuplement : En décembre un lâcher de 50 faisans a été fait. Malgré la diminution des jours de chasse, la destruction de nombreux prédateurs et l'effort de repeuplement, le bilan est catastrophique, en particulier pour le lièvre. De nouvelles mesures de restriction seront à envisager pour 1984.

LA GAULE DE DOMSURE.

Nombre de cartes vendues : 227

Alevinage 1983 : 1) le 7 juin : 70 kg de truites pour une somme de 1 540 F.

2) en fin d'année :

80 kg de brochets pour	4	160 F
50 kg de gardons pour	1	100 F
30 kg de tanches pour		645 F

total... 160 kg	5 905 F
-----------------	---------

Au cours de l'année, la pêche a été fructueuse, principalement en gardons et chevesnes. Par contre, moins de brochets capturés comparativement à 1982.

CLUB DU 3ème AGE.

Les réunions commencent en septembre par l'élection du Bureau suivie d'un repas au restaurant du Villard, repas pris en charge par chaque adhérent.

Les réunions mensuelles durent jusqu'en avril.

Pour 1983, le club a bénéficié de :

- 1 gouter offert par le Crédit Agricole de Coligny ;
- 1 gouter offert par la Croix Rouge ;
- 1 gouter offert par les Pompiers de Beaupont.

Le voyage annuel a eu lieu en mai à BEAUNE, avec participation de nombreux membres.

Au sein du Club, l'entente est parfaite, et les réunions toujours très animées.

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE DOMSURE.

Cotisants en 1983 : 24 guerre. 39-45
 11 guerre d'Algérie
 35

Le prix de la cotisation annuelle est maintenu à 82 F grâce aux nombreux dons versés à la section.

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 20 mars, une minute de silence fut observée en souvenir de Paul GIRARD, ancien P.G. décédé en 1982. L'organisation du prochain voyage fut abordée, de même que furent désignés les délégués au Congrès, départ de BOURG EN BRESSE.

A l'issue de la réunion, le cérémonial habituel du souvenir s'est déroulé devant le monument aux Morts ; les membres présents se retrouvèrent ensuite à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.

Autres dates qui ont marqué la vie de la section :

23 avril : Décès de René MARECHAL, réfractaire au S.T.O. ancien combattant de la Résistance, engagé volontaire au 159ème R.I.A. pour la durée de la guerre ;

8 mai : Commémoration de la Victoire de 1945, avec la présence des membres du C.M. et de nombreuses personnes ;

20, 21, 22 : Voyage dans le Vercors et en Ardèche avec la participation des sections de BEAUPONT et PIRAJOUX. Plusieurs haltes furent faites sur les différents lieux où sont morts pour la France, plus de 700 maquisards ; de nombreux civils innocents y furent également massacrés par l'occupant nazi.

- 11-novembre : Le traditionnel banquet du 11 novembre a eu lieu cette année à DOMSURE ; il a réuni de nombreux anciens combattants des 3 communes accompagnés pour la plupart de leurs épouses. Après la cérémonie au Monument aux Morts et le dépôt d'une gerbe en souvenir de toutes les victimes de la guerre, la Municipalité recevait les participants à la salle des fêtes pour le vin d'honneur.
- 15 décembre : Préparation du voyage 1984 avec PIRAJOUX et BEAUPONT ; il aura lieu les 29, 30 juin et 1er juillet avec pour itinéraire : LONS LE SAUNIER, PONTARLIER, NEUFCHATEL, BERNE, LUCERNE, ZURICH, CONSTANCE, SCHAFFAUSEN, BALE, ST LOUIS, MULHOUSE et BESANCON.

L'ESPERANCE BEAUPONT-DOMSURE.

Cette Association qui a vu le jour en 1973, continue ses activités, animant chaque année, soit à BEAUPONT, soit à DOMSURE, en juillet la kermesse.

En janvier, le repas choucroute, avec toujours le même succès.

A l'origine de ces rencontres fort sympathiques, le même dynamisme est assuré par des bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, pour mettre avec compétence tout en oeuvre pour la complète réussite de ces manifestations d'amitié et de partage. Il est bon de savoir ce qui a été réalisé avec le fruit recueilli de ces agréables journées :

En 1975 : achats de bancs pour l'église de Domsure ;

En 1981 : achats de bancs pour l'église de Beaupont ;

En 1982 : installation du chauffage à l'église de Domsure ; là aussi, présence financière très appréciée de l'Espérance BEAUPONT-DOMSURE.

Il faut également remercier vivement la commune de DOMSURE qui a participé à cette opération ; pour cette importante réalisation, une somme d'argent provenant de la vente de biens paroissiaux de DOMSURE le tout réuni a permis d'obtenir un chauffage parfait pour le grand bien de tous.

Cette même année une double porte a été placée dans l'église de BEAUPONT, permettant ainsi d'obtenir une meilleure isolation.

En 1983, à la salle Jeanne d'Arc de BEAUPONT, de nouveaux escaliers ont été aménagés pour permettre un accès plus facile, les anciens étant réservés pour une issue de secours réglementaire.

1984 : A DOMSURE projet de réfection au local attenant à la salle paroissiale. Pour tout ce qui a été fait et ce qui peut encore se faire, MERCI à l'Espérance BEAUPONT-DOMSURE, et qu'elle continue de vivre.

SITUATION DEMOGRAPHIQUE

Sur les registres de l'Etat civil nous avons pour 1983 :

NAISSANCES : 7

Corinne MAZOYER, au Villard le 9 février
 Alexandre MICHON, à Grosset le 22 février
 Angélique MORTEL, à Arboz le 15 avril
 Jean-Michel THEVENIN, au Villard le 24 juillet
 Elodie MICHEL, au Lusy le 19 septembre
 Samantha SENTER, au Villard le 17 septembre
 Lhoucine Habib CHORFA, au bourg le 16 décembre

MARIAGES : 1

Philippe LEGER, artisan potier et Sylviane MILLET élève institutrice.

DECES : 5

André GENIAU le 11 février
 René MARSCHAL le 23 avril
 Mme Veuve Marcel MICHEL le 30 mai
 Mme Veuve Louis LETHENET le 8 novembre
 Mme veuve Valéry GUILLERMINET le 21 décembre

ANNEE 1982 : 8 décès
 3 mariages
 2 naissances

D'après nos propres statistiques (mises à jour chaque début d'année par la Mairie) notre population au 31 décembre 1982 était de 432 h.

Au 31 décembre 1983, notre population est de 453 h. se répartissant comme suit, par tranche d'âge :

<u>1983</u> :	de 0 à 20 ans	130	29 %
	de 20 à 40 ans	114	25 %
	de 40 à 60 ans	104	23 %
	de 60 à 80 ans	90	20 %
	de plus de 80 ans	<u>15</u>	<u>3 %</u>
		453	
<u>1982</u> :	de 0 à 20 ans	122	28,24 %
	de 20 à 40 ans	107	24,77 %
	de 40 à 60 ans	102	23,61 %
	de 60 à 80 ans	87	20,14 %
	de plus de 80 ans	<u>14</u>	<u>3,24 %</u>
		432	

INFORMATIONS DEPARTEMENTALESASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT A.D.I.L.

Vous avez un problème de logement, l'A.D.I.L. peut vous aider :

Créée à l'initiative du Département et des partenaires locaux, l'A.D.I.L. de l'Ain (Association départementale pour l'information sur le Logement) ouverte au public depuis juillet 1983 a pour rôle exclusif de vous informer :

- des conseillers juristes vous donnent des conseils personnalisés :

- . locataires : quel est le contenu de votre bail, le montant de vos charges, la nature et le coût des services d'un professionnel de l'immobilier ?
- . propriétaires bailleurs : de quel régime juridique relève votre logement, comment réviser vos loyers ?
- . propriétaires occupants : comment financer des travaux d'amélioration, quel est le montant de votre allocation logement ou de votre aide personnalisée au logement ?
- . candidat au logement : quels éléments devez-vous prendre en compte avant de choisir un logement ? quels sont les financements les plus adaptés à votre situation ?

- un conseiller technique, spécialiste du bâtiment répondra à toutes vos questions concernant les travaux d'économie d'énergie et le diagnostic thermique.

- l'information des membres associés :

L'A.D.I.L. permet aux collectivités locales, à l'administration et aux professionnels de disposer d'une information, en retour, sur ce que les particuliers attendent de leur logement et de son environnement.

OU CONTACTER L'A.D.I.L. ?

- à la Maison de l'Habitat : 34, rue Général Delestreint
01000 BOURG EN BRESSE
tél. (74) 21.82.77

- en permanences :

- à OYONNAX : le 1er mardi de chaque mois, de 9 h à 12 h, à la mairie
- à BELLECARDE SUR VAISERINE : 1er jeudi de chaque mois, de 9 h à 12 h à la mairie
- à SAINT GENIS POUTILLY : 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h à l'annexe de la mairie
- à BELLEY : 1er vendredi de chaque mois, de 9 h à 12 h, à la Maison des Sociétés.

DOMSURE PENDANT LA REVOLUTION

Voici quelques dates dans l'histoire de notre commune (Archives paroissiales).

1789 : La loi du 14 décembre 1789 ordonnait la formation des municipalités dans toutes les communes de France. A DOMSURE, l'élection eut lieu le jeudi 11 mars 1790 dans les bâtiments du Prieuré, sécularisé depuis 1768.

Les derniers syndics de la commune avaient été François DAUJAT et Antoine DESBORDES. Aucun d'eux ne fit partie de la nouvelle municipalité.

Le 1er maire fut Claude-Joseph MICHEL de DOMSURE ; il eut avec lui 9 conseillers. Au Villard qui formait une municipalité séparée, l'élection eut lieu le 20 mars : Pierre MICHEL fut élu maire.

Election à Villeneuve également et le maire fut Joseph BOUILLLOUX. De ces 3 municipalités, il est juste de dire que celle de DOMSURE fut la plus influente.

1790 : Un décret du 30 avril 1790 créait les assignats qui devaient couvrir le franc et ruiner le peuple. On en fit ce jour-là pour 400 millions, puis successivement pour 40 milliards. Le cours forcé des assignats cessa par décret le 29 messidor, an IV. (17 juillet 1796). Par un décret inique du 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale avait ordonné la vente de tous les biens du clergé. En conséquence, le conseil municipal de DOMSURE, dans sa séance du 6 juillet 1790, arrêta que la commune achèterait le Prieuré appartenant à l'église, la terre touchant le jardin de la cure et quelques autres biens dépendants du Prieuré ; mais ce projet ne fut pas mis à exécution.

1791 : Le 13 août de cette année, le Prieuré avec tous ses bâtiments, son clos et la terre de la cure furent vendus comme biens nationaux à un nommé FRAPPIER. Deux autres habitants de DOMSURE se présentèrent bientôt après pour acheter la plupart des propriétés du Prieur, Monsieur de MONT-BOZON. Les deux habitants : Denis MOREL du Charangeat et Denis DESBORDES de Montoux se montrèrent bientôt les plus chauds partisans de la Révolution.

Monsieur de MONT-BOZON fut le dernier prieur de DOMSURE (à savoir que le Prieuré fut sécularisé au commencement de 1768, mais que Monsieur de MONT-BOZON continua d'en percevoir les revenus jusqu'à sa mort en 1789).

La fin d'une maison religieuse aussi ancienne (1100-1200), berceau de notre petit village, inspira un sentiment pénible à la population qui ressentait le triste présage de la Révolution qui avançait. Quelques notes relatives à cette vente :

1. La maison dite Prieuré avec le jardin et le champ contigu..... 3,000
2. Cinq près situés sur Domsure, 26 chars de foin19,000
3. Quatre près à Beaupont, 10 chars de foin 7,700
4. Quatre vignes de 4 ouvrées à Cassia et St Jean d'Etreux 4,300

A l'occasion de la formation des départements, plusieurs communes cherchèrent à agrandir leur territoire. Vers la fin de 1791, il y eut un projet de réunir Domp sure, le Villard, Villeneuve à la commune de Beaupont nouvellement formée. Dès qu'ils eurent connaissance de ce projet, les habitants de Domp sure s'y opposèrent sans retard. Dans une délibération prise le 23 décembre, le conseil municipal fit valoir que le projet de réunion tendait à surprendre la bonne foi de l'Autorité supérieure ; que le débordement du Solnan empêcherait fréquemment les habitants de Domp sure était très ancienne ; que la réunion de Villeneuve envisagée de longue date porterait le chiffre de la population à plus de 1000 habitants. Ces bonnes raisons l'emportèrent et le projet fut abandonné.

1792 : Vers la fin de cette année, le conseil municipal fut très occupé par l'opposition qu'il mit à l'ouverture d'un chemin entre St Amour et Beaupont à travers la prairie de Domp sure au midi du Moulin Jacquet, construit en 1759. Claude-Pierre CADOT, meunier cherchait à établir ce chemin que la commune regardait comme nuisible à la prairie. Déjà en 1774, une sentence rendue à la Justice de Domp sure avait ordonné que le chemin de St Amour à Mont-Revel serait tracé dans la huitaine sur le territoire de Domp sure. Divers propriétaires étaient parvenus à l'empêcher. Ce n'est qu'en 1847 que les ponts de la nouvelle chaussée furent enfin livrés à la circulation.

Les registres de l'état civil toujours tenus jusqu'alors par les curés de la paroisse sont rédigés pour la première fois par l'officier civil.

Le 4 décembre, l'officier civil inscrivit une naissance commençant par ces mots : "l'an 1792, le premier de la République française, le 4 du présent mois de décembre, est née et a été baptisée par le citoyen FERRODIN, curé de Domp sure, Marie-Jeanne MICHEL, fille légitime de Claude-Joseph MICHEL et Jeanne MARECHAL, mariés, laboureurs à la Richardière, paroisse dudit Domp sure. Son parrain a été Claude MARECHAL, laboureur à la Vialière sus-dit (paroisse de Domp sure) ; sa marraine Jeanne-Marie GIRARD, laboureur à Leschaux a aussi paroisse de Domp sure qui n'ont pas signé pour être illettrés de ce enquis.

MICHEL, officier public".

Dans les actes suivants, il n'est plus question de baptême, mais le nom des parrains et marraines y figurent quelque temps encore.

Un arbre de la liberté avait été planté au commencement de cette année 1792. Il fut scié dans la nuit du 17 au 18 décembre. Le lendemain matin, les conseillers municipaux se réunirent : il fut arrêté qu'on rechercherait le coupable, qu'on vengerait l'insulte faite à la Liberté française et qu'un autre arbre serait planté par les soins de la commune.

1793 : L'autorité administrative du département avait ordonné au mois de février 1793 à chaque commune de faire fabriquer des piques pour armer un certain nombre d'habitants. Le conseil municipal, par une délibération du 20 mars, vota la somme de 49,16 sols pour faire confectionner ces sortes d'armes à St Etienne. Toutes ces idées de guerre entretenaient l'agitation dans les campagnes.

Le 23 juillet de cette année 1793, la Convention avait décrété qu'on ne laisserait qu'une cloche, qu'on enlèverait tout le fer, cuivre et plomb qui ne seraient pas d'une extrême nécessité aux communes et aux individus. Le 27 août suivant, un Sieur PAQUIN, chargé de faire exécuter ces ordres, arriva à Dompierre, réunit le conseil municipal ; expliqua l'objet de sa mission, monta au clocher, désigna celle des 2 cloches qu'il choisissait ; et le conseil se chargea de la faire livrer à Coligny.

5 octobre : Un décret de la Convention abolit le calendrier catholique et y substitue le calendrier républicain et les décades.

La date républicaine paraît pour la première fois à la tête d'une triste délibération dont voici la teneur : "Ce jour d'hui, 16 du présent mois de frimaire de l'an II de la République française, considérant le besoin où se trouve la République et désirant y subvenir autant qu'il est en notre pouvoir, avons arrêté qu'on enverrait sur-le-champ toute l'argenterie qui se trouve dans l'église".

Il est probable que l'autorité supérieure avait donné des ordres. Dans le procès-verbal d'une réunion tenue le 30 décembre suivant, les membres du conseil municipal (qui avaient reçu de vifs reproches) dirent que le citoyen VIOLETT-MARAT, agent national, avait porté le 26 courant un arrêté ordonnant que toute l'argenterie de l'église, à l'exception des vases les plus nécessaires, serait livrée sur-le-champ, que le conseil municipal de Dompierre, pour montrer son patriotisme, avait déjà envoyé tous les vases sans en réserver aucun.

Cette délibération devait entraîner la cessation du culte dans la paroisse.

La Révolution arrivait à ses plus mauvais jours.

(à suivre)

M. BURTIN

L'OISEAU

Petit verdier, sur ma fenêtre
J'ai mis des miettes
Pour ton bec fin.

L'hiver est âpre
Ton ciel est froid
Ton arbre est nu.
Austère nature,
La terre est blanche
Et tu as faim,
Frêle créature.

Comme une pauvre femme
Tu viens mendier.
A mon approche,
Un peu craintif,
Tu fuis peut-être,
Mais tu devines ;
Quelqu'un t'attend,
Tu es aimé.

Ton cri plaintif,
pauvre oiselet,
Plein de tristesse
Trouble mon cœur.

Petit verdier,
Prends garde à toi :
Le chat noir te guette ;
Va-t-en bien vite
Après le festin.

Et puis reviens
Pour faire la fête.

Sous ton plumage
Un cœur palpite.
Dans ton langage
Je sais comprendre
L'appel pathétique
Ou le grand "merci".

Sur ma fenêtre
J'ai mis des miettes...

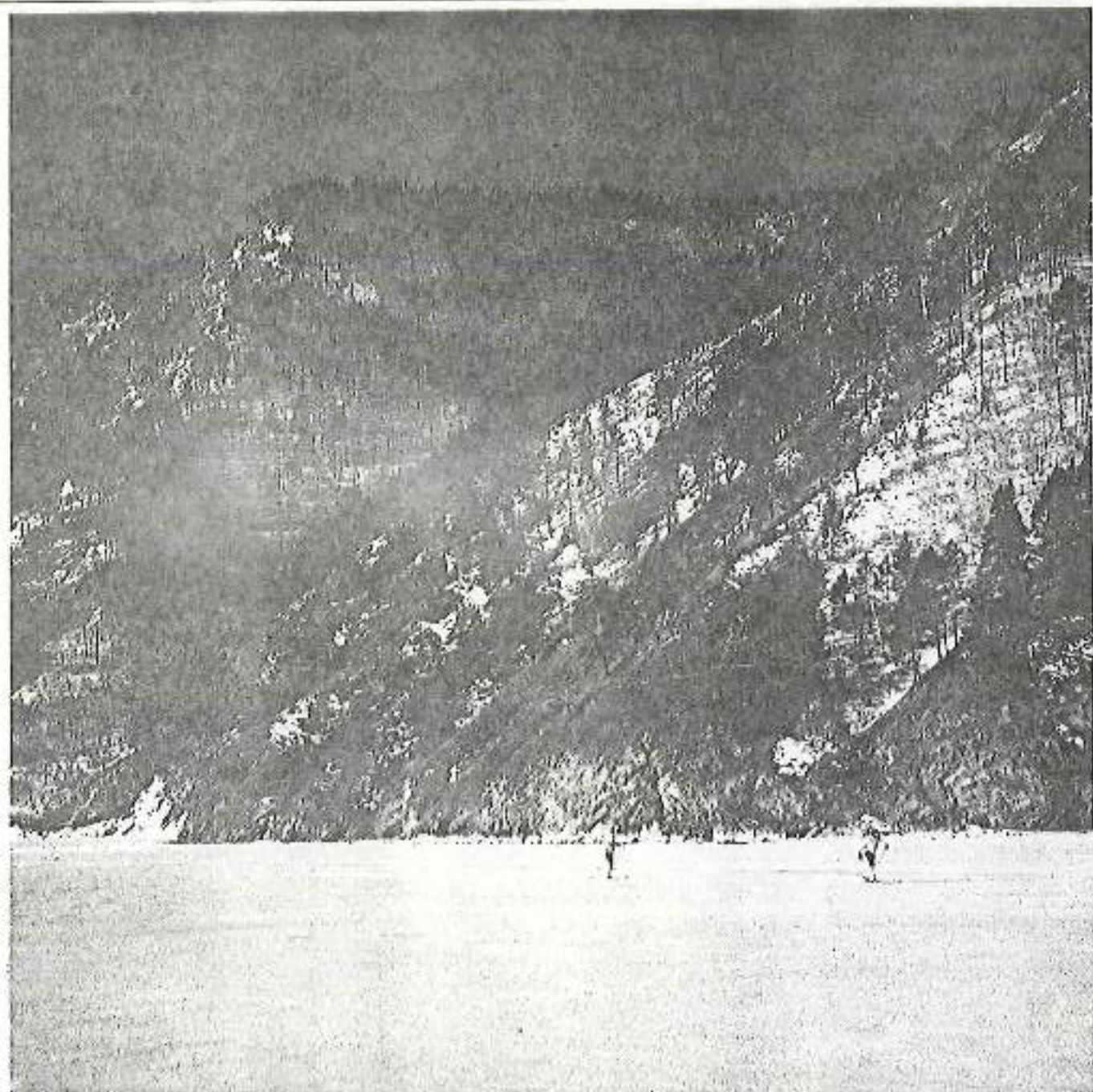
M. BURTIN

Faire du ski de fond en Sibérie... Cela paraissait à peine pensable il y a deux ans, lorsque Jacques Michel, au sein de toute une équipe de pionniers, s'est lancé sur les étendues vierges qui bordent le lac Baïkal.

Sibérie : autour du lac Baïkal

texte et photos Jacques Michel ancien élève de l'Ecole de DOMSURE -





L'ivresse joyeuse du ski de fond le long des rives ensoleillées du lac Baïkal. Halte dans un village de pêcheurs au bord du fleuve Angara.

L'idée a paru folle au début : aller skier en Sibérie en plein hiver ! Notre groupe, formé d'un noyau de Grenoblois et de Gapençais férus de ski de fond et de randonnée, était déjà allé fuir glisser ses latentes en Laponie norvégienne et finlandaise, dans le nord du Canada, les Tatras polonaises ainsi que dans les plaines de la Russie d'Europe ! La Sibérie, c'était le rêve secret.

Le rêve est devenu réalité mais il a fallu d'abord triompher du scepticisme des Russes eux-mêmes. Car les premières réponses de l'Intourist de Moscou furent plutôt réservées : le froid est terrible à tel point que skier dans ces régions peut "être fort dangereux". Finalement, au bout de deux ans, devant notre insistance, relayée par Michel Gillot, de l'agence Lepertours, l'idée sembla moins baroque aux moscovites eux-mêmes.

Nous avons donc vécu dix jours dans l'enfer blanc sibérien, comme disent les

journalistes occidentaux. Nous en sommes revenus bronzés par un soleil qui éclatait chaque jour dans un ciel tout bleu. Non pas qu'il fasse chaud, mais enfin, la température (c'était en février 1982) n'a jamais dépassé -20°C , et nous n'avons pas connu les froids extrêmes de la Laponie ni l'humidité glaciale des plaines russes. Certaines fois, glissant sur le Baïkal, dans des criques abritées ou explorant dans la taïga quelque berloska (forêt de bouleau) baignée de lumière, nous avons cru à une arrivée précoce du printemps.

La balade du Baïkal

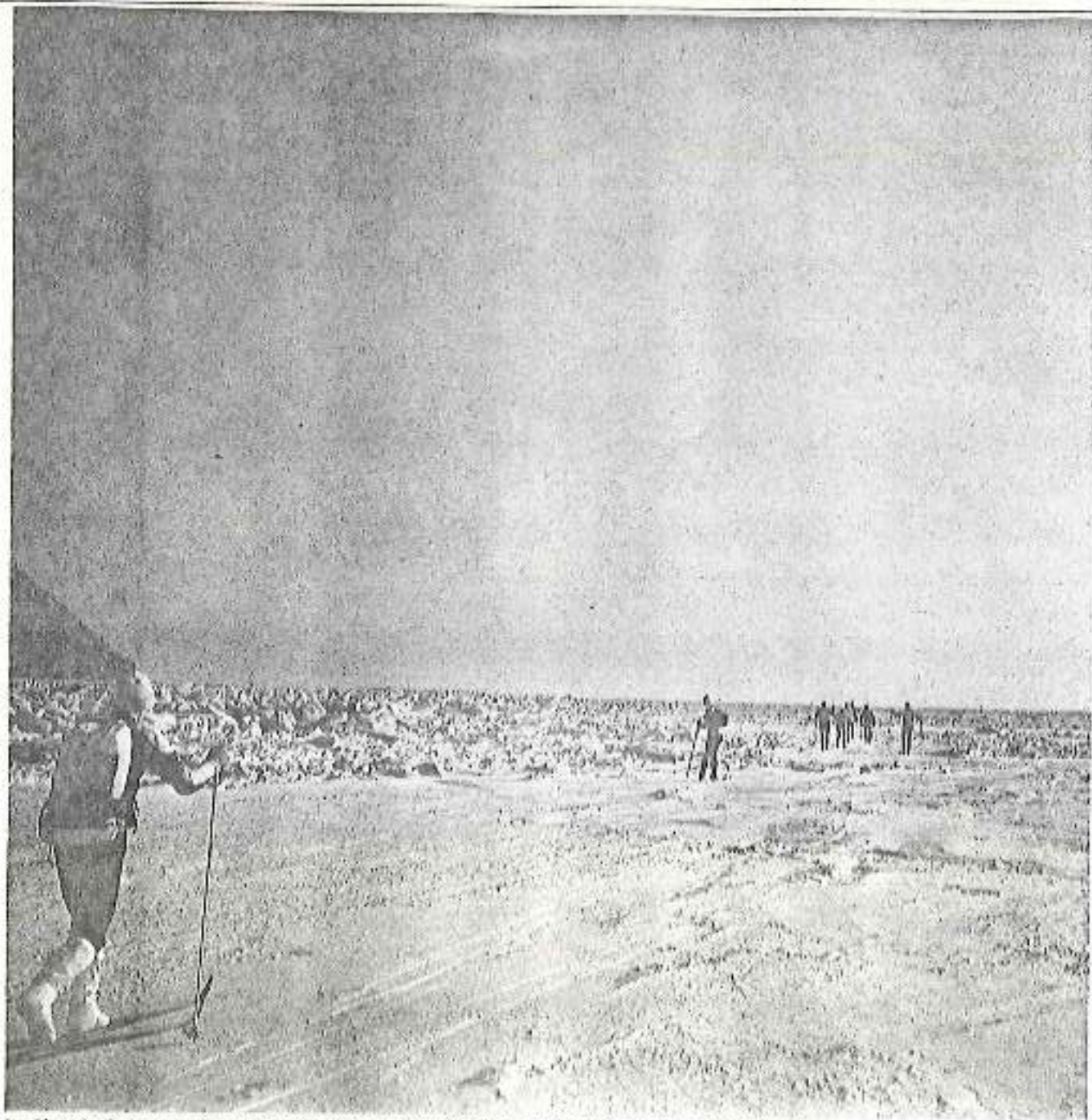
Le lac Baïkal vaste comme quatre départements français, long de six cents kilomètres, large de soixante, très profond, est un lac de faille qui continue à s'ouvrir. Il en résulte des secousses périodiques sur ses bords. Il y vit une faune très particulière et spécifique ; notamment des

milliers de phoques d'eau douce dont nul n'a pu expliquer jusqu'ici la présence.

Notre résidence domine cette vaste mer glacée, presque à l'endroit où s'en échappe le fleuve Angara qui bouillonne un temps avant d'être saisi à son tour par les glaces.

Skier sur le Baïkal procure des plaisirs inattendus : tantôt la glace est vive, la neige déblayée par le vent, mais d'une telle pureté que, malgré son épaisseur de près de deux mètres, on voit parfaitement l'eau sous-jacente où ondulent des algues ; tantôt elle est couverte d'une pellicule de neige crissante ; par endroits, elle se soulève de façon chaotique formant d'énormes banquettes ou sèches près des rives. Il faut alors quitter les skis et cheminer prudemment à pied dans ce décor sauvage qui témoigne de la fureur épisodique des tempêtes et de l'intensité de certaines vagues de froid.

Les collines alentours s'élèvent à plus de mille mètres mais peuvent, elles aussi, être



Les blocs de glace qui parsèment le sol témoignent de l'intensité du froid et de la fureur de certaines tempêtes.

explorées ; c'est ce que nous avons fait le jour de notre arrivée, en traçant un circuit en forêt, par endroits assez acrobatique. On peut rencontrer, dans ces forêts, le grand coq de bruyère qui y abonde ; nous n'y avons vu qu'un chasseur qui braconait en toute tranquillité ; la chasse était en théorie fermée, mais il est vrai que dans ces pays encore vierges, on est bien loin de Moscou et de ses lois.

La perfection de la glisse

L'ivresse joyeuse que procure le ski de fond, nous l'avons surtout ressentie lors des randonnées le long de l'Angara et de ses affluents, ou lors de nos longues courses au travers de la Taïga. A cela, plusieurs raisons : la qualité constante de la neige permet une glisse parfaite, le plaisir renouvelé de la découverte — que ce soit sur les immensités glacées du fleuve ou les sentiers forestiers ; ici alternent forêts de bouleaux et d'épicéas, aux sous-bois clairs

percés de soleil, clairières décapées et scintillantes.

« Gare aux ours », dit Serge, notre guide, « il arrive parfois qu'ils se réveillent tôt, et ils peuvent alors être dangereux. La faim les pousse ; on en a tué un il y a quelques jours. »

Vers 13 heures, c'est la halte ; aujourd'hui, c'est un village de pêcheurs qui nous accueille : les Sibériens sont très hospitaliers et nous invitent dans leurs isbas de bois, en tous points semblables à celles que l'on rencontre dans les plaines de la vieille Russie. Un peu étonnés par cette invasion d'étrangers au costume bigarré, ils font vite connaissance, font bouillir le thé, sortent confiture de baies et gâteaux ; le chat ronronne près du gros poêle de brique ou de faïence, des poules picorent parfois dans un coin, l'enfant effrayé glisse un oeil curieux par dessous les jupes de sa mère. Le mari, à l'œil un peu vitreux, se fait verbalement houspiller, et même secouer

par sa femme qui lui reproche son penchant pour la vodka.

Les retrouvailles d'une époque

Le lendemain, c'est la halte dans un village en forêt ; nos hôtes sont deux retraités, lui est Bouriate, elle originaire d'Ukraine ; nous l'avons croisée tout à l'heure, alors qu'elle allait au puits, ses deux seaux accrochés à un balancier fiché sur ses épaules. A côté, dans l'étable qui communique avec l'isba, rumine une vache. Le poêle dégage une chaleur douce qui sent le houleau et en imprègne les deux pièces de la maison. D'un seau de bois, on tire un peu de chou en conserve. Les fenêtres garnies de double vitrage sont ornées de rideaux dentelés par la maîtresse de maison. Au mur trônent les portraits des ancêtres, sur la table les photos des enfants qui ont quitté la campagne pour la

ville. L'atmosphère simple, rustique, paisible, rappelle tout à fait celle des demeures paysannes de notre enfance. L'aspect même des paysans est presque semblable.

Mais il faut les quitter pour regagner notre base. Pour nous qui avons connu les cabanes finlandaises, c'est presque trop de luxe et de confort. Nos hôtes de l'Intourist ont craint que nous nous ennuyions dans ces pays perdus et glacés ; ils ont soigné la nourriture, les boissons, prévu des distractions, ont mis un car à notre disposition, qui un soir nous emmènera au cirque d'Irkoutsk. Qu'ils soient remerciés pour leur gentillesse.

Un nouveau filon

Il paraît que notre expédition, dit le journal "Le Monde", aurait ouvert les yeux des Soviétiques sur la possibilité d'un tourisme hivernal en Sibérie. C'est certainement vrai, témoin l'incrédulité de cette hôtesse de l'air, qui, nous voyant débarquer bronzés de Pavlov à Omsk, ne voulait jamais croire que nous puissions revenir du Baïkal. "Français menteurs" dit-elle ; l'honneur national étant en jeu, il fallut bien admettre que nous revenions des rives de la mer Noire.

Espérons tout de même que ce pays encore sauvage et splendide ne sera pas souillé par des hordes de touristes occidentaux. Sa découverte doit se mériter par l'effort et le sport. En tout cas, nous, nous y retournerons, c'est sûr.

Ski de fond en Sibérie

Le comité de Poitiers de France-U.R.S.S. (1) a l'intention d'organiser du 16 au 27 février 1984 un séjour de ski de fond en Sibérie. Visite de Moscou et Irkoutsk. Séjour de ski de fond au bord du lac Baïkal.

Ecrire à René Bibault, 50, chemin du Sémaphore, 86000 Poitiers. Tél. 41.40.31.

(1) Association à but non lucratif.

Esport

**LE SPECIALISTE DE
LA COMBINAISON DE
SKI DE FOND
ET LE MOINS CHER**
Ets Roland GOBY
B.P. n°3, 71710 MONTCEINIS
Tél. (85) 55.13.84

Ski de fond

dans les Pyrénées

LE SKI DE FOND
ON DÉCOUVRE LA
MONTAGNE ARIÉGE
L'HIVER !
QU'EST-CE ?



ARIEGE
ANDORRE

SKI-DECOUVERTE

- en hôtel** en ANDORRE
- dans une ancienne ferme en ARIÈGE
- en refuge à 1 200 m d'altitude

Le Manipied

École de ski de fond
Hameau de Madiran
Le Bosc - 09000 Fols
Tél. (51) 65.02.00

THE
 1911
 1912

THE
 1913
 1914

THE
 1915
 1916

THE
 1917
 1918

THE
 1919
 1920

THE
 1921
 1922

THE
 1923
 1924

THE
 1925
 1926
 1927
 1928
 1929
 1930
 1931
 1932
 1933
 1934
 1935
 1936
 1937
 1938
 1939
 1940
 1941
 1942
 1943
 1944
 1945
 1946
 1947
 1948
 1949
 1950
 1951
 1952
 1953
 1954
 1955
 1956
 1957
 1958
 1959
 1960
 1961
 1962
 1963
 1964
 1965
 1966
 1967
 1968
 1969
 1970
 1971
 1972
 1973
 1974
 1975
 1976
 1977
 1978
 1979
 1980
 1981
 1982
 1983
 1984
 1985
 1986
 1987
 1988
 1989
 1990
 1991
 1992
 1993
 1994
 1995
 1996
 1997
 1998
 1999
 2000
 2001
 2002
 2003
 2004
 2005
 2006
 2007
 2008
 2009
 2010
 2011
 2012
 2013
 2014
 2015
 2016
 2017
 2018
 2019
 2020
 2021
 2022
 2023
 2024
 2025

La Patience de ST JEAN

- : - LEGENDE DU REVERMONT - : -

La coutume d'allumer de grands feux sur les hauteurs, durant la nuit de la ST JEAN-BAPTISTE, date certainement des tout premiers âges de l'humanité. Au cours de cette nuit, la plus courte de l'année ou solstice d'été, les populations primitives rendaient ainsi un culte solennel au soleil, qu'elles adoraient comme un dieu. Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours. On fête ainsi l'arrivée de l'été un peu comme on fête d'une autre manière, à Noël, le solstice d'hiver, ou au premier janvier, l'année nouvelle.

Mais le christianisme a su, tout en conservant au peuple les réjouissances d'origine païennes, donner à ces fêtes un caractère adapté à la religion nouvelle. L'Eglise a donc fixé au solstice d'été, la fête de ST Jean-Baptiste.

Une légende qui courait un peu dans toute la France et sans doute aussi à l'étranger, mais qui se racontait naguère encore beaucoup dans le Revermont en bordure occidentale des Monts du Jura, expliquait curieusement l'origine des feux de la ST JEAN.

Propriétaire d'une ferme, le bon ST Jean avait de nombreux domestiques envers lesquels il manifestait une patience à toute épreuve. Jamais rien ni personne n'avait réussi à le faire mettre en colère. Quoi qu'il pût arriver, il restait toujours d'un calme et d'une douceur admirables. Un jour, en pleine chaleur du mois de Juin, les serviteurs allumèrent un grand feu devant la porte de leur maître.

Mais ST JEAN, bien loin de se fâcher leur dit " Vous faites bien mes enfants, le feu est bon en tout temps ". C'est de là disait on naïvement qu'est venu l'origine des Feux de la ST JEAN.

Autant que l'eau, plus que notre eau souvent polluée du XXe siècle, le feu est purificateur. On sait qu'il assainit une maison, détruit la vermine et les microbes; mais on lui attribuait autrefois, d'autres vertus. Il protégeait notamment de la maladie, et conjurait le mauvais sort. C'est pourquoi, il était recommandé de traverser les feux de la ST JEAN. Quand le bûcher, autour duquel on avait dansé, perdait de la hauteur et s'écroulait, les garçons sautaient par-dessus à l'aide d'une perche. Puis quand les flammes allaient s'éteindre, ils le franchissaient à pied, entraînant quelques instants plus tard les jeunes filles derrière eux. En sautant les brandons seuls avec un garçon, une jeune fille lui donnait ainsi un gage d'amour qui avait souvent valeur de serment. Puis les adultes, portant parfois un enfant dans les bras traversaient la cendre chaude. Pour finir, on faisait passer les animaux domestiques pour qu'ils fussent comme les humains, à l'abri de la maladie et des maléfices des sorciers. On retirait du brasier un morceau de bois à moitié consumé, qui servait à allumer le feu de la Toussaint et celui de la ST Vincent patron des vignerons. Et un brandon de la Toussaint était conservé pour allumer la bûche de Noël.

Dans certaines régions: Bretagne, Poitou, Béarn, Auvergne, on faisait chauffer des pierres dans le feu de la ST JEAN. Elles acquéraient alors des pouvoirs fantastiques.

Enfin, la nuit de la ST JEAN était celle où l'on cueillait toutes sortes de plantes, les simples qui possédaient des vertus curatives, que redécouvre maintenant la pharmacologie.

Le dessin original du blason de la Commune de DOMSURE
a été réalisé par Jean-Claude MICHEL
ancien élève de l'Ecole de DOMSURE
diplômé de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs à PARIS -

